

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Maison des aînés et maison alternative La construction débutera prochainement dans Lanaudière

Joliette, le 10 mai 2021 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière est heureux d'annoncer que l'entrepreneur du projet des maisons des aînés et des maisons alternatives (MDA-MA) sur notre territoire, Ère de vie (filiale de Pomerleau), a été confirmé et pourra ainsi débuter prochainement les travaux de construction sur les trois terrains identifiés dans les villes de L'Assomption, de Mascouche et de Repentigny. Les bâtiments permettant d'héberger chacun 48 personnes seront livrés par l'entrepreneur en août 2022 et l'accueil des premiers résidents devrait se faire dans les semaines suivantes.

Des milieux de vie adaptés au rythme des résidents

Les maisons des aînés accueilleront des personnes âgées en perte d'autonomie modérée qui seront accompagnées jusqu'à la perte d'autonomie majeure. Quant à la maison alternative, elle permettra d'accueillir une clientèle adulte ayant des besoins spécifiques, notamment en déficience intellectuelle, en trouble du spectre de l'autisme et en déficience physique (DI-TSA-DP).

Le concept de la maison des aînés implique nécessairement une transformation majeure des milieux d'hébergement tels que nous les connaissons actuellement, et ce, en vue d'offrir aux résidents des milieux de vie modernes, plus fonctionnels et, surtout, à dimension humaine et centrés sur leurs besoins, qui se rapprochent davantage de ce qu'ils avaient à domicile. En ce sens, les clientèles seront regroupées selon leur profil en micromilieu de 12 résidents.

Ce projet de société vise à impliquer davantage les familles des résidents, les citoyens, les organismes communautaires, les entreprises et les municipalités dans la vie des personnes hébergées pour qu'elles se sentent partie prenante et valorisées, par exemple dans le cadre d'échanges intergénérationnels et de projets communautaires.

Emplacement des maisons

Les terrains ont été sélectionnés pour favoriser un sentiment d'appartenance à la communauté. Les maisons seront ainsi situées au cœur de la collectivité dans des quartiers résidentiels, près des services, des milieux scolaires ou de garde et des parcs. En raison de la superficie de 10 000 m² requise pour chacun des terrains et afin de déterminer l'emplacement le plus approprié, une évaluation comparative a été réalisée en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures (SQI).



MDA à Mascouche

Près du croisement de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Bohémier

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



MDA-MA à Repentigny

Intersection des rues Jacques-Plante et
Raymond-Gaudreault



MDA à L'Assomption

Intersection du boul. de L'Ange-Gardien
et de la rue Tardif

Rappelons que 144 places seront créées dans la région, soit 120 places en maison des aînés et 24 places en maison alternative.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière